

LETTRE D'INFORMATION DU CISIRH

JUIN 2018

SIRH

Centre Interministériel des
Services Informatiques
relatifs aux Ressources
Humaines

L'actualité des projets du CISIRH

[CISIRH] Expérimentation de l'outil de gestion des talents, des viviers et des compétences

L'outil de gestion des talents, des viviers et des compétences est conçu par le CISIRH en mode Agile. Cet outil a été développé en prenant appui sur la description des fonctionnalités du Système d'Information Cadres Dirigeants (SICD) de la Mission Cadres Dirigeants des Services du Premier ministre, sur les besoins émis pour l'application VINCI de la DGAFP et en prenant en compte les attentes des ministères recueillies lors du marathon de l'innovation des 14 et 15 mars 2018.

L'application est à vocation interministérielle et a été co-construite avec les ministères. Elle prend en compte le Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat (RIME), le dictionnaire des compétences (DiCo) afférent et progressivement les référentiels métier des clients ministériels.

Des expérimentations sont prévues pour l'automne avec la Direction des affaires maritimes (DAM) du ministère chargé de l'Ecologie (MTES) et une centaine d'agents de deux directions des ministères économiques et financiers (la direction générale chargée des Douanes, DGDDI, et la direction générale chargée de la concurrence et des fraudes, DGCCRF) sur le périmètre parcours et compétences (PACOME).

Des fonctionnalités d'auto-déclaration des compétences par l'agent et des fonctions de recherche d'adéquation des compétences emploi/agent sont opérationnelles dans l'outil.

L'application permettra ainsi de répondre aux objectifs suivants :

- identifier les compétences détenues par un vivier d'agents susceptibles d'occuper un emploi ;
- identifier les emplois susceptibles d'être occupés par un agent au regard de ses compétences ;
- mesurer la complétude des compétences détenues par les agents dans un vivier ;
- suivre la ressource en agents susceptibles d'occuper un emploi ;
- aider à la préparation des relèves des postes ;
- contribuer à améliorer l'attractivité des métiers.

[CCE] Le CISIRH s'engage dans une stratégie de management des API

Le Centre de compétences éditoriales du CISIRH a lancé la construction d'interfaces de programmation d'applications (API - *application programming interface*). Une API est une solution informatique qui permet à des applications de communiquer entre elles et de s'échanger mutuellement des services ou des données.

La mise en œuvre de cette stratégie répond à plusieurs enjeux :

- faciliter la communication entre les applications du CISIRH et/ou des applications ministérielles avec celles du CISIRH (par ex. : ESTEVE) ;
- proposer de nouveaux services facilement raccordables dans les différents SIRH ministériels (ex. : Chatbot/assistant virtuel) ;
- simplifier l'accès aux données publiques (ex : données réglementaires présentes dans INGRES)

Le premier cas d'usage identifié au CISIRH concerne l'accès aux données réglementaires présentes dans l'outil de gestion des référentiels RH, INGRES. Les API qui ont commencé à être créées et testées facilitent et simplifient d'ores et déjà l'accès aux données contenues dans ces bases.

[CISIRH] Règlement général de protection des données

Le règlement général de protection des données s'applique depuis le 25 mai. Le CISIRH s'est mis en situation de le respecter.

Des bilatérales sont organisées avec l'ensemble des partenaires du CISIRH pour assurer la déclinaison des principes du RGPD au plus près des utilisateurs.



Internet

www.economie.gouv.fr/cisirh



<https://pissarho.cisirh.rie.gouv.fr/>



Contact



41-43 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS



cisirh-contact@finances.gouv.fr



LETTRE D'INFORMATION DU CISIRH

JUIN 2018

L'actualité des projets du CISIRH

[BSRMRH] Renforcement et outillage des travaux consacrés à la veille réglementaire

Le CISIRH a réuni un groupe de travail interministériel composé de 8 ministères, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et la direction interministérielle du numérique, des systèmes d'information et de communication de l'Etat (DINSIC), le 30 mai dernier. Le groupe a travaillé sur l'analyse d'impacts et l'accompagnement des réformes découlant de la mise en œuvre de la veille réglementaire en matière de RH.

Tirant l'expérience de la mise en œuvre du protocole PPCR dans les SIRH, les participants ont proposé de mettre en place des outils d'accompagnement des ministères dans la mise en œuvre des textes RH comme :

- la mise en place d'une foire aux questions (FAQ) à vocation interministérielle qui vise à apporter aux ministères des réponses fiabilisées à toutes questions concrètes portant sur la mise en œuvre des textes RH ;
- des dispositifs facilitant l'organisation de réunions à distance (classe virtuelle ou web conférence) qui ont, par ailleurs, été présentés au cours de ce groupe de travail. Ces outils pourront être utilisés pour organiser, si besoin, des réunions spécifiques d'accompagnement des ministères au regard de leurs éventuelles difficultés dans l'application des textes RH.

Par ailleurs, les équipes du CISIRH ont rencontré des membres de la sous-direction de la synthèse statutaire et du bureau du statut général de la DGAFP. Cette réunion a permis d'échanger et de partager la compréhension et l'analyse des textes juridiques relatifs aux RH publiés au Journal officiel, puis de décliner les impacts sur les référentiels et leur mise en œuvre concrète dans les systèmes d'information.

Cette réunion a permis également de présenter les travaux sur la BdA (bibliothèque des actes) et de faire une démonstration de l'outil de gestion des référentiels, Ingres.

[Chatbot] – Le Chatbot du CISIRH s'enrichit

Les règles de gestion intégrées dans l'assistant virtuel ou *Chatbot* développé en interne par le CISIRH s'enrichissent progressivement. Conçu et destiné initialement aux gestionnaires ministériels pour disposer des normes, des nomenclatures et des règles de gestion RH, l'assistant peut désormais expliquer les modalités de service et les positions.

Le CISIRH poursuit l'enrichissement du *Chatbot* en intégrant les règles relatives aux absences et aux contrats.

Le *Chatbot* a été présenté au ministère de la Justice puis au ministère de l'Education nationale devant plus de 100 responsables chargés de RH et/ou de DSI.

Le *Chatbot* est disponible en test sur Internet pour tous les internautes :

- test : <http://livingactor.com/clients/CISIRH/>
- vidéo : https://youtu.be/0_Aw4KVC9cw

Outil de gestion des talents des viviers et des compétences

